



Sinistre responsable automobile

Par **gpatrick106_old**, le **14/12/2007 à 17:31**

je viens d'avoir un sinistre responsable avec ma voiture et un constat amiable a été établi. je suis assuré tous risques et je dois donc régler la franchise + 10% des dommages. jusque-là ok, c'est le contrat. Pour info j'ai 0.70 de CRM. Ma question : pourquoi l'assureur m'annonce-t-il moins 25% de bonus pour la prochaine échéance, c'est-à-dire 5 années (5% par an)? Il me faudra 5 ans pour récupérer mes 0.70 de CRM et cette disposition n'est pas mentionnée sur le contrat. Y a-t-il abus de la compagnie ? Et pourquoi 25% précisément ? Sur quoi se base-t-on ? Merci de votre réponse

Par **jeetendra**, le **14/12/2007 à 19:11**

bonsoir, il me semble comme vous êtes responsable qu'au prochain calcul de reduction majoration CRM vous aurez 25 % de malus, soit le CRM actuel 0,70 multiplié par 1,25. La prime d'assurance prochaine sera legerement superieur, si apres? pendant 2 annees consecutives vous n'avez pas de sinistres responsables on applique la regle de la descente rapide c'est à dire que votre nouveau CRM ne peut être superieur au coefficient d'origine, c'est à dire 1, coefficient neutre, la reduction maximale ou bonus ne peut être inferieure à 0,50 cordialement

Par **gpatrick106_old**, le **14/12/2007 à 19:31**

bonsoir, si j'ai bien compris j'aurai à la prochaine échéance : $0,70 \times 1.25 = 0,875$ soit 0,88 de CRM. Merci.

Par **jeetendra**, le **14/12/2007** à **19:36**

bonsoir oui, crm obtenu à multiplier par la prime, soit 25% de malus sur la prime de reference,
bon week-end